



Union Départementale
des Syndicats du Cher

8 Place Malus
18000 BOURGES
Tél 02 48 21 24 79
Cgt.ud.cher@wanadoo.fr
www.ud18.cgt.fr

Conférence Sociale 2014 Nouveau calendrier de l'austérité

Grèves et manifestations le 26 JUIN 2014

La conférence sociale des 7 & 8 Juillet prochains s'inscrit dans la même logique que les précédentes : donner le calendrier (élaboré par le Medef, la Commission Européenne, ce gouvernement) des prochaines mesures de restrictions et d'austérité afin de correspondre aux critères des grands groupes et du patronat. Toujours plus pour les possédants et la bourgeoisie, et parallèlement l'esclavage pour les salariés, les retraités, les chômeurs et l'ensemble de la population, jeunes ou vieux.

Quelques exemples qui donnent le ton de ce qui nous attend :

L'acte 3 de la décentralisation qui découperait nos régions différemment, avec des regroupements ou mariages, ou encore fusions qui ne seraient pas basés sur les besoins des salariés ou des populations. Ils favoriseraient le seul domaine économique, pour les besoins des entreprises, autour de grandes métropoles où se trouveraient la main d'œuvre, les infrastructures publiques, le marché. Ce découpage économique éloignerait toute décision démocratique des citoyens et rendrait invisible et inaudible toute action publique car trop loin des populations.

La remise en cause du Code du Travail, des seuils sociaux et des salaires.

Le Code du Travail et les Conventions Collectives, les statuts des fonctionnaires seraient un frein à la «compétitivité» et à «l'emploi»? *C'est faux !* Les seuils qui obligent un patron à organiser des élections de Délégués du Personnel et du Comité d'Entreprise seraient un obstacle ? *C'est faux !* L'augmentation des salaires qui nuirait gravement au développement collectif de l'entreprise ? *C'est faux !*

Le salaire dans sa globalité, cotisations collectées par le patron comprises, est la valorisation de la force de travail du travailleur. Ce n'est pas le dirigeant qui paye de sa poche, mais bien les salariés qui valorisent leur production, répercutée sur le prix de vente. Pas de salarié, pas de vente, donc pas de salaire non plus pour le patronat qui lui ne crée rien.

Le Code du Travail, les Conventions Collectives, ainsi que les représentants du personnel sont les seules garanties à l'ensemble des salariés de socles communs qui affectent les mêmes droits partout dans l'hexagone, dans une profession ou encore chez les fonctionnaires.

L'acte 3 de décentralisation prévoit des droits régionaux et non plus nationaux qui entraîneraient une délocalisation, non plus entre pays, mais bien entre régions.

Simplification de l'administration car trop compliquée. C'est une affirmation du patronat. Cela provoquera encore plus de fraude fiscale des propriétaires d'entreprises qui s'en donnent déjà à cœur joie. Ajouté à la baisse des fonctionnaires sans précédent des Finances Publiques qui entraîne une chute des contrôles des situations pouvant aboutir à un redressement, le patronat est enchanté.

Le «coût» du travail et surtout les cotisations, seraient, elles aussi, nocives à l'emploi. C'est faux ! Elles sont surtout néfastes pour les marges et bénéfices du patronat. Les cotisations sont le fruit de notre travail. Notre salaire est divisé en deux parties : salaire net – salaire brut. Le salaire net est égal à notre reste à vivre, dépenses quotidiennes. Le salaire

brut est notre salaire socialisé qui finance la Sécu, les allocations familiales, les accidents du travail, la retraite, le chômage, l'APL, etc... Sommes-nous prêts à renoncer à cela, sachant que nous sommes toutes et tous des futurs malades, de futurs retraités, que nous avons ou avons eu, ou allons avoir des enfants, que nous devons nous loger, que nos enfants ont besoin de cela, que nous serons peut-être ou nous sommes au chômage ? Là est la question.

L'éducation et la formation seraient un coût ? Le patronat l'affirme. Après des décennies de détricotage de notre système éducatif, le coup de grâce tombe. Il faut que l'éducation basée sur les connaissances et l'émancipation des populations et des salariés soient basées sur les principes et les conceptions des entreprises car elles seules seraient

capables de créer une société normative. Alors à quoi ont servi les luttes et les combats des peuples durant des siècles en France ? Nous n'avons pas attendu les possédants pour exister, au contraire.

Voilà en quelques exemples ce qui va être annoncé, pas comme cela évidemment, à ce rendez-vous «antisocial».

(Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site de l'Union Européenne).

La CGT a des propositions et des revendications très concrètes pour dire non à ces affirmations austères et punitives. Nous sommes disponibles dans nos différentes structures, syndicats, Unions Locales, Union Départementale.

Il est important de rappeler également les luttes en cours dans notre département. La grève des Cheminots contre la privatisation de la SNCF, les Postiers contre la réforme des tournées et pour l'amélioration des conditions de travail, des débrayages dans la Métallurgie pour des augmentations de salaires.

L'ensemble de la CGT est solidaire et participe aux actions pour défendre et améliorer l'intérêt général.

Mais le plus important pour dire non à cette politique, c'est de participer aux grèves et manifestations

LE JEUDI 26 JUIN 2014

toutes et tous en grève et en manifestation !

BOURGES	10 h 30	Place Séraucourt
VIERZON	10 h 30	Forum République
ST-AMAND	10 h 30	Place Carrée
ST FLORENT	10 h 30	Place de la République
LA GUERCHE	10 h 30	Place du Général de Gaulle



Bulletin de contact ou d'adhésion à la CGT

Nom – Prénom :

Adresse :

Tél. : E.mail :

Entreprise :

Bulletin à retourner à l'UD-CGT du Cher 8 Place Malus – 18000 BOURGES
ou à remettre à un syndiqué CGT de votre entreprise